

En action !

## Le Droit de Grève menacé par des milliardaires

#Rémunération #Action



Suite à l'action de la CGT chez TOTAL et ESSO EXXONMOBIL et en soutien à nos camarades réquisitionnés, l'Union Départementale des Ardennes appelle l'ensemble des militantes et militants à se mobiliser pour la défense du droit de grève et pour l'augmentation des salaires, retraites et minimas sociaux.

Le mardi 18 octobre 2022 Manifestation à partir de 14h au Square de la Gare de Charleville

Le 18 octobre, la réponse c'est la grève ! Que ce soit dans les raffineries, l'agroalimentaire, les crèches, les transports publics, l'énergie et nucléaire, les organismes sociaux, les banques-assurances, les services informatiques, la maintenance industrielle, l'éducation, la santé, le commerce, la métallurgie... les salariés.e.s de très nombreux secteurs professionnels se mobilisent depuis des mois dans leurs entreprises ou leurs services pour revendiquer et gagner de légitimes augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, des emplois de qualité. Le mouvement des lycé.es professionnels, s'inscrit dans cette dynamique.

Pourtant et alors qu'elles réalisent d'énormes profits, les entreprises de la branche Pétrole, en particulier Total ou Exxon, refusent d'accéder, aux exigences des salariés.e.s massivement mobilisés.s par l'ouverture immédiate d'une négociation sérieuse. Ces derniers.e.s réclament avant tout le rattrapage de l'inflation et une meilleure répartition des richesses créées par les travailleuses et travailleurs, alors que des milliards d'euros de dividendes sont versés aux actionnaires.

C'est cette situation de blocage patronal qui crée aujourd'hui la pénurie de carburants. Mardi dernier, une limite a été franchie par le gouvernement, annonçant faire procéder aux réquisitions des salariés.e.s des raffineries et de postes par les préfectures. Elles sont en cours depuis hier. Cette procédure de jaugement condamnée par l'OIT constitue une atteinte inacceptable au droit constitutionnel de grève et aux libertés fondamentales.

La mobilisation gagne des secteurs de plus en plus nombreux dans le privé comme dans le public. Elles et ils

obtiennent par leurs actions avec leurs organisations syndicales l'ouverture de nouvelles négociations et des avances salariales significatives. C'est aujourd'hui qu'il faut se mobiliser dans tous les secteurs professionnels, public comme privé. C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires des Ardennes décident d'appeler ensemble les travailleuses et travailleurs et la jeunesse à la mobilisation pour :

L'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux et la défense du droit de grève. Prises de parole et départ du cortège à 14h30 Parcours : Avenue d'Arches – Pont des deux villes – Cours Briand – Rue piétonne – Rue Bourbon – Avenue Mitterrand – Rue de Flandres – Rue Mantoue – Arrivée Place Ducale